

**Renfort des expertises « cours d'eau » sur le territoire de la Sarthe
Année 2026**

Le Mans, le 09/ 07/ 2026

Madame, Monsieur,

Dans la continuité de l'inventaire visant à caractériser les cours d'eau du département et donc pour mettre à jour la carte officielle des cours d'eau, la Direction départementale des territoires de la Sarthe Loire a missionné deux agents, spécialisés en expertise des milieux aquatiques, pour déployer l'effort de prospection à mener sur vos territoires.

Cette action est gouvernée par le comité de pilotage « cours d'eau » du département de la Sarthe et a pour ambition d'accélérer ce travail débuté en 2016. Afin de réaliser ces expertises, les deux personnes ci-dessous sont susceptibles de passer sur les linéaires à prospector et donc, de pénétrer sur les parcelles concernées.



Clément Dubois



Noémie Kuczynski

Le Service Eau et Environnement de la Direction départementale des territoires de la Sarthe reste à votre écoute pour toutes questions à ce sujet par mail à l'attention de l'unité REMA : [ddt-rem@sarthe.gouv.fr](mailto:ddt-rema@sarthe.gouv.fr) ou bien par téléphone au 02 85 32 75 73.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,
pour le Préfet et par délégation,
le Directeur départemental des territoires et par subdélégation,
le Chef du service Eau et environnement



Sylvain HAYE